

Repenser l'organisation (p. 337 à 342)

La première réunion de notre groupe majoritaire fut un peu tendue, à la mesure de notre déception. Je n'avais pas l'intention d'accabler les services municipaux, même si on pouvait leur reprocher certaines lenteurs ou quelques défauts de bon sens. Je n'avais cessé, à bon droit, de vanter leur professionnalisme, leur engagement et leur sens de l'intérêt général. Leur réputation dépassait largement Saint-Nazaire et ils avaient souvent été cités en exemple. Je pris toute ma part de responsabilité dans le résultat des élections. Assez peu coutumier des états d'âme prolongés et stériles, je n'avais qu'une hâte: rebondir au plus vite. **Il nous fallait commencer par repenser notre organisation politique et technique, dans l'objectif d'une plus grande cohérence.** Je missionnai, pour préparer à mes côtés une nouvelle «maquette», Jean-Yves Failler, mon directeur de cabinet, et Noël Guetny, mon directeur général des services. Pour être honnête, nous avons tous les trois anticipé la démarche bien avant les élections, au seul motif qu'une organisation qui n'évolue pas finit toujours par se gripper. **L'idée était de tenir solidement les deux bouts de la chaîne, entre les grands projets d'investissement et la gestion de tous les jours, entre le futur et le présent, entre le spectaculaire et le droit commun.** Simultanément, **il revenait à la majorité sortie des urnes de finaliser, à force de séminaires et de débats, la nouvelle étape de notre PGD.** Ces travaux collectifs préparatoires m'ont toujours paru déterminants pour souder une nouvelle équipe d'élus: c'est l'occasion pour les néophytes de découvrir concrètement ce qu'est une ville, dans ses multiples dimensions; c'est le moment pour tous de croiser les différentes logiques dans une approche globale et généraliste; on ne peut s'engager sur les dépenses, quand on adopte une telle méthode, sans s'être mis d'accord sur les recettes, prendre de risques sans en accepter les contraintes, choisir ce qui plaît et récuser ce qui chiffonne. Rien de tel pour solidariser une majorité pendant tout un mandat, pour prévenir les tentations sectorielles et échapper aux facilités conjoncturelles. **Une fois qu'on a débattu ensemble et décidé Collectivement, on continue de s'abreuver tout naturellement à la même source.** La **planification**, c'est l'honneur de la **politique!**

Notre nouvelle organisation politique se fonde plus que jamais sur l'interpénétration, l'osmose entre l'économique, l'urbain, l'environnemental, le social et le culturel au service d'un Projet unique. Mieux vaut se répéter que se contredire ! Depuis l'origine du PGD, nous n'en démordons pas. Tout ce qui s'écarterait de ce principe produirait inmanquablement de l'incohérence, de l'à-peu-près, de l'inachevé, de l'artificiel et un gaspillage coupable des deniers publics. **Le cloisonnement porte en lui le germe de l'inefficacité.** Par une sorte de fatalité, un adjoint à la Culture aura tendance à ne «raisonner» que culture, son collègue des Sports se plaindra d'équipements sportifs insuffisants, celui des Espaces publics voudra traiter à l'identique l'ensemble des voiries, l'adjoint aux Affaires sociales considérera que les pauvres, c'est son affaire à lui. Continuons sur la lancée : je suis chargé de la Jeunesse, donc les jeunes ont raison ! Je suis chargé des Personnes âgées, sachez qu'il y en a de plus en plus ... et vous-même, vous verrez quand vous y serez ! Je force volontairement le trait, mais tout de même ... Ce ne sont pas les individus qui sont en cause, mais le système, s'il encourage la segmentation. Si notre culture et notre pratique nazairiennes nous avaient épargné de semblables excès, **notre organigramme politique traditionnel n'exprimait guère la transversalité.** Aussi agissons-nous, depuis ce constat et cette remise en cause, à partir de **cinq pôles** : «attractivité et rayonnement », «solidarités et citoyenneté », «développement urbain et habitat», «ressources humaines et relations aux habitants», «ressources financières et moyens de gestion». Les trois premiers concernent un axe majeur de notre politique municipale, un sous-ensemble homogène. Les deux autres garantissent les fonctions pérennes de la collectivité. **Sous la responsabilité d'un maire adjoint, chaque pôle rassemble les adjoints thématiques traditionnels et les conseillers subdélégués concernés.**

Pour **renforcer le lien avec les habitants**, le conseil municipal a élu, **parallèlement, sept adjoints territoriaux (assistés d'élus de proximité)** responsables, chacun, d'un grand secteur géographique. J'ai confié à l'un d'entre eux, Arlette Mousseau, du groupe des Verts, la coordination de l'ensemble du dispositif, au regard de son engagement et de ses **compétences en matière de démocratie de proximité.** Cette organisation de terrain n'était pas inédite, puisque j'avais instauré dès 1995 une délégation à la Vie sociale et à la Citoyenneté chargée, précisément, de mieux

répondre aux aspirations des Nazairiens. Mais il fallait muscler cette fonction (cette *mission*) essentielle, la structurer, lui donner du poids, la doter de moyens supplémentaires, en faire un «instrument» impératif.

Adjointes thématiques et territoriales exercent désormais des responsabilités équivalentes. Les seconds assurent une fonction de veille, d'anticipation, d'explication, d'animation. Leur mission est triple: traitement des attentes des citoyens relevant de la proximité et du quotidien, dans un souci d'efficacité et de réactivité; valorisation des projets intéressant directement le quartier, avec recueil des observations et suggestions; présentation, avec débat, des politiques publiques engagées par la municipalité. Je ne vois guère d'autres moyens pour combiner problématiques particulières et générales, montrer du pragmatisme en donnant à voir sur l'ensemble de la ville, faire partager l'espoir du futur en rendant plus aimable le quotidien.

Ce fut une première à Saint-Nazaire quand notre conseil municipal décida de créer selon la même logique **sept «conseils de quartier»**, constitués d'habitants tirés au sort parmi des volontaires, d'institutionnels et d'associations.

On nous reprochait assez de ne pas avoir suivi le mouvement général ! Mais l'affaire n'était pas si simple, sauf à céder sans broncher aux sirènes démagogiques. Nous n'allions certainement pas renoncer à notre responsabilité d'élus issus du suffrage universel, au profit d'éventuels groupes de pression dépourvus de toute légitimité comme il en existe souvent. Nous n'allions pas, non plus, sacrifier l'unité de la ville, son intérêt supérieur en somme, sur l'autel des particularismes, alors que nous avions multiplié les efforts pour la décloisonner physiquement, psychologiquement et culturellement. Mais nous étions d'accord pour mettre en place, en appui des adjointes territoriales **un dispositif souple, ouvert, qui facilite l'expression d'avis, de suggestions, de propositions, à titre non exclusif. Cela supposait l'élaboration d'une charte rappelant les objectifs poursuivis et fixant les règles du jeu.** Ceux qui feignent de croire aux vertus d'une démocratie spontanée, sans aucune contrainte, n'ont pas manqué de contester un système verrouillé.

Qu'à cela ne tienne ! Nous n'aurions pas à regretter notre initiative, même si la formule méritait naturellement d'être affinée, améliorée, approfondie, amplifiée, L'improvisation n'a jamais été ma tasse de thé, et «c'est en forgeant qu'on devient forgeron.» Les bilans réalisés avec les principaux intéressés - les membres des conseils de quartier - montraient rapidement que nos *prétendues* arrière-pensées avaient fait pschitt, pour

reprendre la célèbre formule d'un ancien président de la République grand amateur de pommes. Les «bâillonnés» en redemandaient!

L'originalité de notre organisation municipale tient aussi à la **correspondance absolue entre organisation «administrative» et «politique », sans confusion des genres.** J'ai toujours été agacé par les cadres, qui se prennent pour des politiques, autant que par les élus .qui se prennent pour des chefs de service. Généralement ni les uns ni les autres ne remplissent correctement leur tâche. Notre découpage en cinq pôles vaut pour tout le monde. De même que le **directeur général des services (DGS)** est le «pendant» technique du maire, de même nos cinq directeurs généraux adjointes travaillent-ils en «binôme» avec les cinq maires adjointes. Quant à **la direction générale (DG)** que je préside et qu'anime le DGS, elle rassemble, avec une fréquence hebdomadaire, les cinq maires adjointes, les cinq directeurs généraux adjointes et mon directeur de cabinet. A partir des orientations politiques sur lesquelles elle s'appuie, elle propose le cadre général de l'action municipale, s'assure de la mise en œuvre opérationnelle du Projet, veille à la qualité des services rendus à la population. Les pôles l'alimentent de leurs projets et réflexions et sont chargés de la réalisation du programme, versions *hard* et *soft*. **La même «transversalité » se décline dans toutes les strates de la mairie** puisque chaque adjoint territorial réunit périodiquement *l'interservices de quartier* (réactivé après un certain relâchement) qui rassemble, dans la diversité de leurs métiers, les professionnels intervenant sur son secteur géographique. Pour chaque projet significatif, nous constituons dans le même esprit une équipe *ad hoc*, composée d'élus et de techniciens, qui regroupe, de l'amont à l'aval, l'ensemble des acteurs et partenaires concernés. C'est notre façon à nous de tenir les deux bouts de la chaîne, à partir d'une véritable *coproduction* politique et technique. Si j'en crois un certain nombre de mes collègues maires ou différentes publications, notre organisation nazairienne serait assez peu répandue et plutôt alléchante. Chic alors! Ce serait tout de même un comble si, prêchant l'innovation chez les autres, nous n'étions pas capables de la promouvoir dans notre grande maison !

Extraits de « Vouloir sa Ville » de Joël Batteux

Pôle attractivité et rayonnement

Attractivité et rayonnement,
culture, sport/loisirs,
économie de proximité,
relations internationales,
coopération, tourisme,
grands évènements

Maire adjoint :

M. PROVOST Éric

Adjoint thématiques :

M. TALBOURDEL Jean-
Michel

Conseiller délégué rattaché :

M. MAHOUR Kada

M. ALLAIN Jean-Marc

Conseiller délégué :

Mme BIZEUL Emmanuelle

Mme DUPRE-CORMERAIS
Patricia

Mme NORVAL Dominique

Pôle développement

urbain et habitat

Développement urbain et
habitat, aménagements,
infrastructures, urbanisme
(actes et autorisations
d'occupation du sol),
espaces publics,
déplacements, transports,
circulation, stationnement,
patrimoine immobilier,
énergie, qualité de la ville,
gestion locative

Maire adjoint :

M. SAMZUN David

Adjoint thématiques :

M. LUMEAU Jean-Jacques

Adjoint thématiques :

M. GARNIER Bernard

Conseiller délégué :

M. BILLET François

Conseiller délégué rattaché :

M. SAULNIER Christian

M. PERON Olivier

Pôle gestion, finances, affaires juridiques et

systèmes d'information

Finances, gestion, affaires
juridiques, systèmes
d'information, commande
publique

Maire adjoint :

M. RICHARD Olivier

**Pôle ressources
humaines, services
logistiques, relations aux
habitants**

Ressources humaines,
services logistiques,
relations aux habitants (dont
Etat-Civil et affaires
générales), services aux
habitants et associations

Maire adjoint :

Mme MAHÉ Lydie

Conseiller délégué rattaché :

M. LE THILY Jacques

Adjoint thématiques :

Mme BENIZE-THUAL Gaëlle

Mme TESSEYRE Catherine

Mme PERRIN Jacqueline

**Pôle solidarité et
citoyenneté**

Solidarités/citoyenneté :
solidarités, santé publique,
politiques éducatives,
enfance/jeunesse,
prévention de la délinquance

Maire adjoint :

M. GRANGE Pascal

Adjoint thématiques :

Mme BAUDET Marie-
Christine

Mme HOTTELARD Jeannine

Conseiller délégué :

M. COTTA Christophe

M. RAY Michel

Mme GIRARD Céline

Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (C.A.RE.N.E.)

MANDAT 2008/2014

- Pascal GRANGE
- Alain MANARA
- David SAMZUN
- Françoise LESTIEN
- Jean-Michel TALBOURDEL
- Emmanuelle BIZEUL
- Lydie MAHÉ
- Arlette MOUSSEAU
- François BILLET
- Catherine TESSEYRE
- Jean-Jacques LUMEAU
- Joël BATTEUX
- Olivier RICHARD
- Eric PROVOST
- Marie-Odile BOUILLÉ
- Christophe COTTA
- Michel RAY
- Céline GIRARD
- Christian SAULNIER
- Bernard GARNIER
- Régine LE BAIL
- Jean-Marc ALLAIN

Mme Arlette MOUSSEAU Organismes extérieurs :

Adjointe de quartier Saint-Nazaire **Quartiers Cupés Les Verts** la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)

Organismes extérieurs :

- Membre du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)
- Membre du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat Silène
- Membre du conseil d'administration de la Fédération des Maisons de Quartier
- Membre du conseil d'administration de l'Office Municipal de la Jeunesse
- Membre du conseil d'administration de la mission locale pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans
- Membre titulaire du conseil d'administration du collège Pierre Norange
- Membre titulaire du conseil d'administration du collège Albert Vinçon
- Délégué représentant la Ville au sein des conseils d'écoles : école primaire et maternelle Edouard Herriot, école primaire et maternelle Paul Boncour, école primaire et maternelle Bernard Escurat, école maternelle Albert Bayet
- Délégué suppléant représentant la Ville au sein du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- Membre titulaire du conseil d'administration de l'association nazairienne de prévention spécialisée (ANPS)

- Membre du conseil d'administration de la Société Nazairienne de Développement (SONADEV) et représentant de la Ville à l'assemblée générale
- Délégué suppléant représentant la Ville au sein du comité syndical de l'établissement public Loire EPLOIRE
- Délégué représentant la Ville au sein de l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN)
- Membre du conseil d'administration Le Fanal
- Membre titulaire du conseil d'administration du lycée professionnel André Boulloche
- Délégué représentant la Ville à l'assemblée générale de l'office municipal du sport

M. Bernard GARNIER Adjoint au maire Les Verts

Gestion du patrimoine immobilier, des énergies, écologie, veille sur la qualité de la ville

M. François BILLET Conseiller municipal Subdélégué Les Verts Membre suppléant du conseil d'administration du lycée professionnel industriel d'Heinlex

Commission de sécurité et d'accessibilité

Organismes extérieurs :

- Membre du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE)
- Délégué représentant la Ville au sein de l'Agence pour le Développement Durable de la Région Nazairienne (ADDRN)
- Membre du comité du syndicat mixte du parc naturel régional de Brière
- Membre titulaire du conseil d'administration du lycée professionnel Brossaud-Blanchon
- Membre suppléant du conseil d'administration de l'association nazairienne de prévention spécialisée (ANPS)
- Membre suppléant du conseil d'administration de l'association du Record SNSM
- Membre suppléant du comité de direction de l'association atlantique Rhin-Rhône
- Délégué suppléant représentant la Ville au sein du Club des villes cyclables
- Délégué suppléant représentant la Ville à l'assemblée générale de la co-propriété Hôtel de Ville

M. Joël BATTEUX

Maire PS

1. Mme Lydie MAHÉ

Maire adjoint PS

2. M. David SAMZUN

Maire adjoint PS

3. M. Olivier RICHARD

Maire adjoint PS

4. M. Pascal GRANGE

6. Mme Arlette MOUSSEAU

Adjointe de quartier Les Verts

7. Mme Jeannine HOTTELARD

Adjointe au maire PC

8. Mme Françoise LESTIEN

Adjointe de quartier PS

9. M. Bernard GARNIER

Adjoint au maire Les Verts

10. Mme Gaëlle BENIZE-THUAL

Adjointe de quartier PS

5. M. Éric PROVOST

Maire adjoint PS

11. M. Jean-Jacques LUMEAU

Adjoint au maire PS

Mme Patricia DUPRE-CORMERAIS Conseillère municipale Subdéléguée Les Verts Maire adjointe PS

Jumelages, coopérations et solidarités internationales

Organismes extérieurs :

- Membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
- Membre du conseil d'administration de l'association Les Escales
- Membre du conseil d'administration de Saint-Nazaire Associations
- Membre suppléant du conseil d'administration du lycée professionnel Brossaud-Blanchon